

surface, l'année dernière, le premier. La villa Bét...
 Mais le roi de l'Alpe-d'Huez et du désormais 6 986 m², soit...
 Ventoux n'abandonne pas ! Avec son que la surface existante...
 équipe, Virenque enchaîne les ren-...
 Mais le roi de l'Alpe-d'Huez et du désormais 6 986 m², soit...
 Ventoux n'abandonne pas ! Avec son que la surface existante...
 équipe, Virenque enchaîne les ren-...
 Mais le roi de l'Alpe-d'Huez et du désormais 6 986 m², soit...
 Ventoux n'abandonne pas ! Avec son que la surface existante...
 équipe, Virenque enchaîne les ren-...

Les SDF retrouvent la rue, les tentes, les caves...

Adieu le confinement et ses hébergements.

« **O** NA RAREMENT vu une brutalité pareille ! » s'indigne Jean-Baptiste Eyraud, de Droit au logement (DAL), devant le 18 rue du Croissant, à Paris, squatté depuis janvier par 33 familles sans logis. Il agit le jugement du 30 juin, où la juge Bénédicte Rivet ordonne l'expulsion immédiate de tout ce petit monde. En cadeau de départ, « une indemnité d'occupation de 16 euros par jour » que chaque ménage est condamné – même pour la période du confinement – à payer à Uffirance Immobilier, propriétaire de l'immeuble.

Samu désœuvré

La moche bâtisse (un commissariat désaffecté) est destinée à devenir un hôtel de luxe. A moins que les vœux de Ian Brossat, présent sur les lieux, ceint de son écharpe d'adjoint d'Hidalgo, ne soient exaucés : il aimerait que le bâtiment soit « transformé en logements sociaux », comme cela a été le cas rue de la Banque, dans un immeuble occupé pendant trois ans par les mal-logés du DAL.

En attendant, partout l'angoisse de l'expulsion monte. Malgré les appels des associations à « une année blanche » sans mises à la porte, la trêve hivernale – prolongée par le

confinement – s'achève le 10 juillet. « On passe de la lumière à l'ombre », résume Florent Gueguen, de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS). Entre mars et fin mai, la mobilisation de l'Etat avait porté ses fruits, avec 35 000 places supplémentaires en hébergement



d'urgence, entre les hôtels, les centres de vacances et ceux ouverts pour les malades du Covid. Du coup, à Paris, pratiquement plus personne n'était laissé sans solution, et les appels au Samu social avaient baissé de 70 %. Une chute sidérante...

Solution dans les cartons

Hélas, le dispositif dû au Covid commence à rétrécir partout, et, après avoir profité

des 12 000 chambres louées par l'Etat pendant trois mois, les hôteliers préfèrent désormais accueillir des touristes – forcément, ça rapporte plus. Bien sûr, les remises à la rue ne se feront pas d'un coup ; elles s'étaleront sur l'été : moins visible et si chouette, en période de canicule. Déjà, des campements de mineurs non pris en charge se reforment...

En prévision du chômage qui s'annonce et de la précarité qui s'ensuivra, la FAS a demandé que les économies faites sur le dos de l'APL (4 milliards depuis 2017) soient injectées dans un fonds d'urgence destiné aux loyers impayés. « Cela nous a été refusé », déplore Florent Gueguen.

Même si Julien Denormandie, ministre du Logement jusqu'au 6 juillet, s'est engagé (« La Croix », 2/7) à ce qu'il n'y ait pas d'expulsions sans solution de relogement, la promesse reste trop floue pour rassurer. Proclamé, en vain, par les quatre derniers gouvernements, l'objectif de « zéro SDF » était pourtant à portée de main. Florent Gueguen soupire : « Preuve que c'est possible, quand la volonté est là... »

Elle a attrapé le virus, elle aussi ?

Dominique Simonnot

Gendarmes odieusement fichés